

## ACCORD DE L'EMPLOYEUR

### Formation en emploi dans le BATS à la HETS-FR

Document à retourner **avec le contrat de travail et le cahier des charges/descriptif de fonction lorsqu'il existe**, au Service d'admission de la HETS-FR : [admission-ts@hefr.ch](mailto:admission-ts@hefr.ch).

Je donne mon accord pour que la personne suivante entame une **formation en emploi** au sein de la **filière Bachelor en travail social** de la HETS-FR.

#### Futur-e étudiant-e

Civilité		Prénom		Nom	
Année académique d'entrée en formation		Option		Taux d'engagement	

#### Institution / service

Nom					
Service/département/secteur					
Adresse		NPA et Lieu			
Convention HES-SO : l'institution a-t-elle signé la Convention de formation pratique avec la HES-SO ?					

En l'absence d'une convention avec la HES-SO et/ou d'un accord avec la HETS-FR, une procédure aura lieu pour envisager la mise en place d'un tel dispositif, conformément aux exigences de la HES-SO. En cas de question, veuillez contacter la coordination de la formation pratique de la HETS-FR : M. Jean-Luc Bourqui ([jean-luc.bourqui@hefr.ch](mailto:jean-luc.bourqui@hefr.ch), 026 429 62 90) ou M<sup>me</sup> Nelly Tschachtli ([nelly.tschachtli@hefr.ch](mailto:nelly.tschachtli@hefr.ch), 026 429 62 62). Délai : 1<sup>er</sup> juillet avant l'entrée en formation envisagée.

#### Praticien-ne formateur-trice envisagé-e et statut selon HES-SO

Prénom		Nom	
Statut selon HES-SO			

Pour les informations en lien avec le statut des PF, [consulter la page web de la HES-SO](#).

#### Personne signataire

Prénom		Nom	
Fonction		Adresse courriel	
Téléphone			

Lieu et date

Sceau et signature